

Parce que tous n'ont pas les mêmes chances d'accéder à l'emploi et à la formation !

**C'est dans l'ordre des choses :**

**Les personnes en formation d'alphabétisation doivent attendre d'avoir acquis les compétences de base en lecture et en écriture pour être accompagnées dans leur choix d'orientation professionnelle, pour entrer en formation qualifiante, pour être accompagnées dans leur recherche d'emploi. Parcours linéaire que nous refusons, sachant qu'un belge sur dix est concerné par la problématique de l'analphabétisme.**

**A la base, les paroles de participants !**

*« Pour avoir un travail, c'est difficile car on a trop peu de diplôme. »*

*« J'ai un projet. Mais je ne sais pas quel chemin prendre. Je ne sais pas comment l'atteindre. »*

*« C'est long, on m'a dit d'abord d'aller dans un centre de formation d'alphabétisation et ensuite de voir ce que je pourrais faire. »*

*« Avoir un travail, c'est quand j'aurai plus d'assurance et que l'extérieur comprendra ma situation et celle de tous ceux qui ont des difficultés pour lire et écrire. »* Expressions de participants, en formation d'alphabétisation, à Alpha 5000.

**Des priorités...**

C'est en octobre 2004, qu'Alpha 5000 avec le soutien du Service Relation Partenariale du FOREM Conseil et de Lire et Ecrire Namur, commençait un état des lieux sur la post-formation en alphabétisation suite aux interpellations de certains participants en difficulté face à leur projet professionnel.

En réponse à leurs questionnements (« Je voudrais faire une formation en horticulture, Je voudrais savoir quel métier me va ?, Je voudrais faire un curriculum vitae, etc. ), Alpha 5000 a d'abord renforcé son « Relais Social Emploi Formation »<sup>1</sup> et ce, dans le but de créer des passerelles<sup>2</sup> vers des services d'insertion socioprofessionnelle en partant des demandes qui y sont relevées.

Parallèlement, l'état des lieux se met en route. Ses objectifs étaient de faire relevé des « services d'insertion socioprofessionnelle accessibles »<sup>3</sup> aux « personnes peu ou non alphabétisées »<sup>4</sup>, mais aussi d'en relever les difficultés et les besoins. Pour se faire, des ateliers d'échange sur les thèmes de l'emploi et de la formation ont été organisés. Par la diversité des échanges et sur base des expériences vécues par les personnes en formation d'alphabétisation, certains freins et moteurs dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle ont été identifiés.

**Des boulets et des bouées de secours !**

Les principaux freins qui ont été identifiés sont les suivants :

- L'alphabétisation est encore trop souvent vue comme le point de départ d'une insertion socioprofessionnelle, dans un parcours linéaire ;
- Les préjugés sur les personnes analphabètes sont encore très présents : « ils ne savent pas réfléchir sur eux, ils ne savent pas apprendre, ils ne sont pas motivés »... ;

---

<sup>1</sup> Le « Relais Social Emploi Formation », est un service du centre d'alphabétisation d'Alpha 5000, au service des participants. Son objectif est d'accompagner les personnes dans leur recherche de réponse à des questions traitant du domaine social (santé, logement, droits, devoirs...), du domaine de l'Emploi et de la Formation.

<sup>2</sup> Il est entendu par « Passerelles », un lien formel ou informel, entre services, qui met en place une succession d'intermédiaires et de pratiques organisés, en tenant compte des spécificités du public, afin de leur faciliter le parcours pour atteindre leurs objectifs.

<sup>3</sup> Services qu'un organisme tel qu'une Association, une Entreprise de Formation par le Travail, un Organisme d'Insertion SocioProfessionnelle, un Service Public... met à disposition pour un public spécifique. Ils peuvent être d'une ou plusieurs formes : un service d'orientation professionnelle, un service d'offre de formation, un service de recherche d'emploi. Dans ce cas si, il est entendu par service « Accessible » ; un service qui tient compte des spécificités du public peu ou non alphabétisé, dans ses actions, et ce, dans le but de lui proposer un service adapté et ainsi de pouvoir en bénéficier à 100 %.

<sup>4</sup> Il est entendu par « Personnes peu ou non alphabétisées » ; les personnes infrascolarisées qui n'ont pas acquis l'ensemble des compétences de bases qu'atteste le Certificat d'Enseignement de Base (CEB). Ces compétences de base ont été étudiées et classées sous la forme de quatre niveaux d'alphabétisation, par un travail en partenariat de cinq associations (Alpha 5000, Centre d'Action Interculturelle, Centre d'Information et d'Education Populaire, Vie Féminine) travaillant pour le droit à l'alphabétisation au sein du réseau Lire et Ecrire Namur. Ces personnes, dans ce cas-ci, sont en formation d'alphabétisation.

- . Le manque de confiance en eux, manque que les participants expriment pour entreprendre des démarches ;
- . Les participants ont des représentations éloignées du monde de l'emploi et de la formation ;
- . Les illettrés rencontrent de nombreuses difficultés pour accéder aux services de l'insertion socioprofessionnelle.

Des freins non spécifiques aux personnes en difficultés avec la lecture et l'écriture ont également été relevés :

- . Des problèmes de santé ;
- . Des difficultés de mobilité (permis de conduire, moyen de transport, coût des déplacements, offre inexistante de service près du domicile...)
- . Des difficultés de garde d'enfants ;
- . Le manque de diplôme ou diplôme trop peu élevé ;
- . Le peu d'autonomie, de confiance en soi ;
- . Les perceptions culturelles différentes du monde de l'emploi et de la formation.

Toutefois, nous avons observé des éléments moteurs et facilitateurs, à savoir :

La confiance en soi pour s'exprimer oralement

La confiance en ses capacités

La capacité d'être autonome pour entreprendre des démarches telles qu'obtenir les informations nécessaires pour chercher un emploi.

Les capacités cognitives (mémoire, logique, repères dans le temps et dans l'espace...)

La reconnaissance et l'exigence d'autres compétences que la maîtrise de l'écriture et de la lecture pour accéder à une formation ou exercer un emploi.

La possibilité de travailler son projet professionnel et sa mise en place à côté d'une formation d'alphabétisation

Ce constat des difficultés a été travaillé dans un atelier avec les apprenants comme point de départ d'une réflexion collective. L'objectif a été de construire des pistes visant à répondre à ces difficultés, intégrées dans leur formation en alphabétisation. En voici quelques-unes :

- . Prendre conscience de ses compétences, de ses besoins, de ses souhaits, de ses possibilités
- . (Re)découvrir la réalité du monde de la formation et de l'emploi
- . Exprimer un projet professionnel
- . Prendre confiance en soi
- . Faire des stages d'immersion

## **Accès ou non ?**

Parallèlement à cette réflexion, 30 acteurs de l'insertion socioprofessionnelle ont été sollicités par Alpha 5000, pour répondre à des questions sur le profil de la personne pouvant bénéficier de leur service : âge, sexe, diplôme, statut socioprofessionnel..., sur le niveau demandé en expression orale, en lecture, en écriture de la langue française, en arithmétique et sur les épreuves à réussir s'ils y en avaient. Le but était de jauger l'accessibilité de leurs services aux personnes analphabètes.

Mais ceci a été difficile à évaluer. Il n'y a pas forcément de langage commun entre les opérateurs, et également entre les opérateurs et le public sur les items d'admission pour un service. Exemples de compétences exigées : Savoir utiliser la langue française, avoir le niveau minimum en lecture et en écriture, avoir les bases de troisième primaire, avoir le niveau 4 en alpha... ; sont des conditions dont le sens n'est pas commun à tous. Une des conséquences relevées lors des échanges avec les participants sont l'émergence de préjugés sur l'accès à l'emploi et la formation. A titre d'exemple : « Pour rentrer en formation, c'est à la tête du client ».

Pour répondre à la question : Quels sont les services accessibles pour les personnes peu ou non alphabétisées en terme de service d'insertion socioprofessionnelle, c'est-à-dire pour choisir une orientation, pour trouver et suivre une formation, pour trouver un emploi ? Cela n'a pas été évident du tout non plus.

Il est plus facile de dire ce qui est inaccessible en se référant aux opérateurs qui ont recours à l'écriture et la lecture. Mais parmi ceux-ci, certains tentent d'adapter leur service dans la mesure où c'est possible. En pratique, lorsqu'ils refusent l'accès aux personnes peu ou non alphabétisées, c'est qu'ils sont en manque d'outils, en manque de moyens pédagogiques, en manque de temps mais aussi qu'ils craignent de faire vivre ou revivre des expériences d'échec à ces personnes. Il est vrai que les compétences de base sont la plupart du temps une exigence du marché de l'emploi.

Nous constatons donc que, pour toutes ces raisons, peu d'opérateurs expriment leur volonté de mettre en œuvre une offre adaptée.

Il y a donc bien un manque d'offre qui apparaît alors que les personnes illettrées ou les analphabètes expriment le besoin.

### **Les avancées...**

Au regard de cela, il nous semble important de prendre en compte les besoins mis en évidence.

Pour se faire, l'espace « Relais Social Emploi Formation » est maintenu à Alpha 5000.

Nous désirons systématiser des passerelles avec les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et ainsi pouvoir laisser la possibilité aux personnes peu ou non alphabétisées d'accéder à leur service qui sont actuellement discriminatoires à leur égard. Ceci suppose de trouver et de se donner les moyens de développer des outils et des moyens pédagogiques, de réfléchir à la place de l'écrit dans ses actions et à des alternatives.

Sensibiliser les acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi à la problématique de l'analphabétisme et de l'alphabétisation est un travail à poursuivre.

Nous prenons conscience de l'ampleur des chantiers à mettre en œuvre. Aussi faudra-t-il définir qui va les initier, les soutenir et les financer. Nous sommes prêts à en être.

Le 30 septembre 2005, un an après, une présentation de nos réflexions et de nos travaux, notamment à l'ensemble des acteurs sollicités pour l'état des lieux a été effectuée. Cet échange a permis de confirmer l'ampleur des chantiers à entreprendre et la volonté des opérateurs présents à chercher des solutions adéquates pour rendre leurs services accessibles aux personnes peu ou non alphabétisées.

### **Coordonnées de l'offre d'alphabétisation à Namur :**

ALPHA 5000

Tél. 081/74.60.96

CAI

Tél. 081/73.99.92

CIEP-ALPHA

Tél. 081/83.05.08

VIE FEMININE

Tél. 081/22.68.74

LIRE ET ECRIRE NAMUR

Tél. 081/74.10.04

**Mottin Sonja**

Chargée de projets à Lire et Ecrire Namur

Chargée du « Relais Social Emploi Formation » à Alpha 5000

*PS :*

*Un exemplaire de l'état des lieux peut vous être fourni sur demande au 081/74.60.96 auprès de Sonja Mottin*